

178 Bis

Vœu de l'exécutif

Relatif à l'élaboration d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables et à la création d'une commission d'anticipation des renouvellements de marchés

Conseil de Paris des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015

Considérant le vœu déposé par Aurélie Solans, Yves Contassot, Jérôme Gleizes, David Belliard, Pascal Julien et les élu(e)s du groupe Ecologiste de Paris relatif à l'élaboration d'une stratégie pour des achats socialement responsables et durables ;

Considérant l'article 13 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire qui prévoit l'adoption par les collectivités territoriales d'un schéma de promotion des achats publics socialement responsables ;

Considérant le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte qui propose de rendre ce schéma écologiquement responsable en intégrant les critères environnementaux en vue de la promotion de l'économie circulaire ;

Considérant l'intérêt, réaffirmé à chaque conseil de Paris, des différents groupes politiques composant le conseil de Paris pour les différents types de clauses et critères pouvant être introduits dans les marchés publics ;

Considérant les difficultés régulièrement rencontrées pour redéfinir les marchés selon les vœux et amendements présentés par les élu(e)s du Conseil de Paris sans mettre en péril la continuité des prestations et donc du service public ;

Considérant la volonté légitime des élu(e)s du conseil de Paris de pouvoir discuter et amender les marchés passés par la ville en anticipant suffisamment à l'avance leur renouvellement ;

Considérant le montant total d'1,2 milliard d'euros des achats effectués chaque année par la ville et le département de Paris ;

Considérant enfin l'intérêt et le succès de la Commission des élus sur les concessions stratégiques, qui permet d'anticiper les renouvellements de concessions à venir et de débattre réellement sur les différentes options souhaitables ;

Sur proposition de l'Exécutif, le conseil de Paris émet le vœu que:

- **La Maire de Paris présente d'ici la fin de l'année au Conseil de Paris un projet de schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables ;**
- **La Maire de Paris mette en place une commission d'élu(e)s achats chargée d'examiner les marchés en renouvellement en amont de leur passage en conseil de Paris.**

